

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Châlons-en-Champagne, le 06/10/2025

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

25 rue du Lycée  
ACCES DU PUBLIC  
par le Palais de Justice  
51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
CEDEX  
Téléphone : 03 26 66 86 87  
Télécopie : 03 26 21 01 87

E25000123 / 51

M. le Maire  
COMMUNE DE VANDIERES  
Mairie  
51700 VANDIERES

Greffe ouvert du lundi au vendredi de  
8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

<https://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E25000123 / 51  
(à rappeler dans toutes correspondances)

**E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION**

**Objet** : Le projet d'un PLU sur la commune de Vandières, se situant 6 rue Saint-Antoine )  
Vandières ( 51700).

M. le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Bruno BETH, Officier supérieur adjoint à la B.A. 112 retraité, demeurant 19, rue de derrière la Place, HERMONVILLE (51220) (tel : 03 26 61 58 69 ; portable : 06 26 79 00 54) en qualité de commissaire enquêteur et Madame Brigitte NOEL (tel : 03 26 08 05 48 ; portable : 06 07 78 34 88) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
et par délégation le greffier,



Signé

C.LEPOIVRE

DECISION DU

6 octobre 2025

N° E25000123 /51

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE  
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Le vice-président

**E- Décision désignation commissaire enquêteur**

Vu enregistrée le 24 septembre 2025, la lettre par laquelle la commune de Vandières demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Le projet d'un PLU sur la commune de Vandières, se situant 6 rue Saint-Antoine) Vandières (51700). ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

Vu la délégation de la présidente du tribunal en date du 2 mai 2024.

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : M. Bruno BETH est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Mme Brigitte NOEL est désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée à la commune de Vandières, à M. Bruno BETH et à Mme Brigitte NOEL.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 6 octobre 2025

Pour expédition conforme,  
Châlons-en-Champagne, le 6 octobre 2025  
Le greffier,

Le vice-président,

Signé

Antoine DESCHAMPS



Signé  
C.LEPOIVRE